

Apprendre à dire en français l'essentiel autour de la grossesse et de la naissance

A Lausanne et à Vevey, des cours thématiques de français en lien avec la grossesse, la naissance et la petite enfance sont organisés pour les femmes migrantes du canton de Vaud. Au-delà des compétences langagières, ces cours visent à renforcer leur pouvoir d'agir. Comprendre les explications données par les professionnel-le-s de la santé ou pouvoir exprimer ses doutes ou ses craintes en matière de santé: de telles compétences changent complètement la vie et aident à s'intégrer plus rapidement.

.....
Annie Piguet

L'association Appartenances a participé à une phase pilote organisée par le Secrétariat d'état aux migrations (SEM) qui a permis de mettre en place une première session de cours de langue durant l'automne 2014. Au printemps 2015, toujours dans le cadre de ce projet pilote, le Centre Femme a pu proposer une deuxième édition de ce cours. Les cours thématiques de français intitulés «Grossesse, naissance, petite enfance» sont organisés par les *EspaceS Femmes* de l'association Appartenances. Plus précisément, ils se déroulent au Centre Femmes à Lausanne ainsi qu'à l'Espace Femmes Riviera à Vevey. Lieux de rencontre et de formation destinés à des femmes migrantes et à leurs enfants d'âge préscolaire, les *EspaceS Femmes* d'Appartenances permettent d'avoir accès, selon leurs intérêts et leurs besoins ainsi que leur disponibilité, à des activités de formation telles que des cours de français ou des cours de couture ou à des activités de socialisation comme les rencontres communautaires (ou rencontres de femmes) ou des activités ponctuelles.

A cela vient s'ajouter l'accueil des enfants en âge préscolaire des participantes. Dans les *EspaceS Femmes*, les enfants dont les âges s'étendent entre 14 semaines et l'entrée à l'école, sont accueillis à proximité de leurs mamans. Si l'accueil des enfants offre la possibilité aux mères de fréquenter ces espaces et de participer ainsi aux activités, c'est souvent pour les enfants un lieu de première socialisation hors du milieu familial et d'immersion dans la langue française.

Ces dispositifs visent à renforcer le pouvoir d'agir des femmes migrantes que cela soit dans le cadre de leur vie personnelle, familiale ou sociale. C'est dans ce cadre que les cours thématiques de français sont donnés sur une période de 14 semaines pour un total de 50 heures, à raison d'une à deux fois 2h30 par semaine.

Pour acquérir une plus grande autonomie

Destinés à des femmes qui ont déjà quelques connaissances de français, ces cours ont comme objectif de développer des connaissances et compétences linguis-

tiques en lien avec cette thématique afin que les femmes puissent acquérir une plus grande autonomie pendant cette étape de vie particulière.

Prenant appui sur les besoins des femmes ainsi que des situations de vie réelles, chaque cours est construit de manière à permettre aux participantes d'expérimenter des situations de communication qu'elles vont pouvoir reproduire lorsqu'elles y seront confrontées, par exemple une visite chez la gynécologue, un téléphone à la maternité, le suivi de la sage-femme. Ces cours sont donnés par une formatrice d'adulte qui, tout au long de la formation, va s'appuyer sur les ressources individuelles et collectives des participantes afin de construire avec elles un cours qui fera sens dans leur parcours de vie.

En sus du développement des compétences langagières, la formatrice est attentive à permettre aux participantes de développer une meilleure compréhension de l'environnement et du contexte socio-culturel. C'est à cet effet qu'une sage-femme ainsi qu'une infirmière de la petite enfance interviennent lors d'une séance chacune. Ainsi, au 11^e cours, la sage-femme présente sa profession et propose aux femmes de parler des accouchements dans leur pays. Elle répond aux questions préparées par les femmes ou venant spontanément au cours de l'animation. Elle présente – et remet à chacune – un petit carnet avec le lexique et les expressions courantes utilisées à la maternité et lors de la grossesse. Elle travaille deux scénarios en direct avec des participantes, plus précisément un appel téléphonique aux urgences et la première visite de la sage-femme à la maison.

Une approche pédagogique participative

Les *EspaceS Femmes* sont pensés en termes de dispositif ayant comme objectif général de renforcer le pouvoir d'agir des femmes et de leurs enfants, que cela soit dans leur sphère individuelle, familiale ou sociale, dans une optique d'*empowerment*. Pour cela, une approche pédagogique participative a été développée. Elle s'appuie entre autres sur l'éducation populaire, l'approche communautaire, tout en prenant en compte la dimension genre. Les femmes sont amenées à être actives dans leur parcours

Bilan intermédiaire pour 14 projets pilotes en cours à travers toute la Suisse

Une nouvelle approche en matière de cours de langue faciles d'accès sur la grossesse, la naissance et la petite enfance est en phase de test depuis 2014, et ce jusqu'en été 2016. Le projet existe dans les trois langues officielles suisses. Développé dans le cadre du projet FIDE (*Français, Italiano, Deutsch*), cet apprentissage se veut particulièrement proche des réalités quotidiennes et en relation directe avec la vie des participantes.

Le 4 février 2016, le Secrétariat d'état aux migrations (SEM) a invité les participants à échanger sur leurs diverses expériences avec ces projets pilotes. Les 14 promoteurs de projets ont échangé avec des sages-femmes ainsi qu'avec des représentants cantonaux des domaines de l'encouragement de l'intégration, de l'encouragement préscolaire et de la formation d'adultes.

Le bilan intermédiaire fait état de premiers succès malgré les défis posés à l'organisation de cours en matière de personnel et de contenus. Faire la publicité et rendre accessibles les cours aux participantes demande beaucoup de moyens. Enfin, mettre en place de nouveaux projets prend du temps. Etablir une relation de confiance est une mission qui concerne tous les acteurs, c'est-à-dire aussi bien les prestataires et les structures cantonales pertinentes que les migrantes elles-mêmes.

Ces cours ont pour objectif l'acquisition de compétences linguistiques ciblées et l'amélioration de la confiance en soi afin de renforcer l'égalité des chances des femmes migrantes peu habituées à suivre des formations dans le suivi de leur santé et la gestion de la santé de leurs enfants. Ils s'adressent aux femmes enceintes, aux futures mamans et aux mères d'enfants en bas âge.

Voir aussi: www.dialog-integration.ch et www.fide-info.ch

d'apprentissage et la formatrice co-construit le cours en prenant en compte les besoins des participantes sur cette thématique. Ce cours spécifique a ainsi trouvé sa place dans le dispositif et, de ce fait, les participantes peuvent en bénéficier et participer aux autres activités proposées.

Une évaluation finale auprès des participantes montre qu'un tel cours fait sens pour la population fréquentant les *EspaceS Femmes* et qu'il répond à un réel besoin. Les participantes ont pu exprimer comment, suite à l'une ou l'autre séance, elles ont pu interagir avec le professionnel et se positionner différemment. Une des participantes affirme: «J'ai appris quelle est la différence entre une sage-femme, une infirmière de la petite enfance et un pédiatre.» Une autre témoigne: «Je comprends mieux les expressions en lien avec la santé, comment dire les symptômes.» Une autre encore raconte: «Avant, je comprenais mais, si je voulais parler, je perdais tous mes mots car j'avais peur de parler toute seule. J'avais les mains moites, alors mon mari parlait à ma place. Maintenant je peux parler avec la gynécologue, le pédiatre et l'infirmière de la petite enfance. Je suis contente et tranquille car je peux faire les choses toute seule.»

Annie Piguet, responsable des «EspaceS Femmes» de l'association *Appartenances*, Lausanne, www.appartenances.ch

Les mères au chômage ont enfin les mêmes droits!

Doudou Madeleine Denisart, Josianne Bodart Senn

Le 1^{er} juillet 2005 entrait en vigueur la nouvelle Loi sur les allocations pour perte de gain (LPAG). En principe, le congé maternité de 14 semaines s'appliquait à l'ensemble des mères actives professionnellement. En principe, les femmes au chômage devaient donc avoir les mêmes droits que les femmes ayant un emploi salarié ou indépendant. Dans la réalité, ce n'était pas le cas: le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) leur imposait de reprendre les recherches d'emploi dès la 7^e semaine après l'accouchement, voire dès la 5^e semaine dans certains cantons.

Doudou Madeleine Denisart, alors assistante sociale en périnatalité au Centre de planning familial et de grossesse Profa à Vevey, avait expliqué dans un des dossiers de «Sage-femme.ch» la situation «kafkaïenne» de la femme à la fois accouchée et chômeuse: «... la jeune mère doit rechercher activement un emploi dès la 5^e semaine et en apporter les preuves; si, par chance, elle venait à se faire embaucher immédiatement, elle devrait tout de même faire attendre son nouvel employeur

jusqu'au début de la 9^e semaine, puisqu'il lui est interdit de travailler, même si elle le désire, durant les huit semaines qui suivent l'accouchement...» (2007, 35)

C'est finalement en ce début d'année que le SECO a annoncé que, dès janvier 2016, les accouchées sont dispensées de recherche d'emploi durant les 14 semaines de congé fédéral de maternité, plus précisément qu'elles «doivent avoir entrepris des recherches dès la 15^e semaine suivant l'accouchement» (art. B314, Bulletin LACI IC). C'était une des revendications formulées depuis dix ans par des professionnel-le-s de la santé et du social, des syndicats et des politiques, tant au niveau cantonal que fédéral.

Référence

Bodart Senn, J. (2007) Pour les chômeuses: un congé maternité au rabais? Sage-femme.ch, septembre, 35-37.